



مركز بحوث الرقابيين الأفارقة

African Ombudsman Research Centre

Centre de Recherche des Ombudsmen Africains

Centro de Investigação da Provedoria de Justiça Africana

**COMPTE RENDU DE LA 5eme REUNION DU CONSEIL D’AORC ,
TENUE DU 8 AU 9 NOVEMBRE 2012 À LA SALLE DE CONFÉRENCE
VIDÉO, SUITE C , BATIMENT DELA FACULTE DE DROIT, CAMPUS
HOWARD COLLEGE, UKZN**

PRESIDENT : Adv. T.N Madonsela, (Protecteur Publique –Afrique du Sud)

MEMBRES : Judge Edmon Cowan (Ombudsman, Sierra Leone)
Dr Maria Sango (Ombudsman adjoint, Angola)
Mr Themba Mthethwa (CEO, OPP-SA)
Dr Managay Reddi (Doyen, Faculté de droit, UKZN)

PRESENTS: Mr Ruan Kitshoff (GIZ)
Adv. Ishara Bodasing (Directeur Adjoint: AORC Secrétariat)
Mr Pierre Ndagirwa (Angola)
Mr Manuel da COSTA (Angola)
Ms Albertina Dos SANTOS(Angola)
Ms Creusa PATACA (Angola)
Mr Siphocishe (OPP – KZN)

EXCUSES: Dr Paulo Tjipilica (Ombudsman, Angola)
Mme Alima Traoré (Médiateur, Burkina Faso)
Mr Lesala Mofokeng (Faculté de Droit, UKZN)

1. Ouverture et mot de bienvenu

Le Président a commence la réunion en déclarant le quorum. Toutes les personnes présentes ont été accueillies, en particulier ceux qui ont voyagé de loin, et le Président a sous les commentaires suivants:

- L'AORC se dessine, en dépit de son lent départ;
- Elle doit devenir un centre d'excellence pour les études de médiateur, après avoir tenu son premier formation avec le soutien de la GIZ;
- Le financement supplémentaire a été reçu provenant de DIRCO, qui s'est engagé à travailler en partenariat avec l'AORC pour influencer la bonne gouvernance en Afrique.

2. Excuses, Additions au/et Adoption de l'ordre du Jour

Des excuses ont été notées. Dr Sango a été remercié pour représenter le Dr Tjipilica. Article 9 (MOI) a été modifié pour refléter le fait que le directeur par intérim donnera un compte rendu. L'arrestation de l'ombudsman du Malawi a été insérée au point 14 (Autres questions). L'ordre du jour a été adopté. L'ordre du jour de la réunion suivante devrait refléter les éléments qui sont pour «noter» et ceux qui sont pour la «décision».

3. Remarques du Président d'AOMA

Dr Sango était reconnaissant de l'opportunité d'assister à ceci comme sa première réunion du Conseil d'AORC. Au nom du Dr Tjipilica, le souhait d'une réunion couronnée de succès a été exprimé. Il a été rappelé qu'AORC doit s'efforcer d'être un centre d'excellence de façon à pouvoir servir tous les États membres d'AOMA.

4. Remarques par Doyende l'école de Droit, UKZN

Dr Reddi avait souligné l'importance de documenter et d'enregistrer toutes les activités d'AORC, en particulier à la lumière du Livre d'Histoire d'AOMA que GIZ soutient. Malgré le défi de la sécurisation des entretiens avec les parties prenantes, le projet devrait être terminé en fin Novembre 2012. Ce projet donne une impulsion au travail de l'École de Droit avec l'AORC. Une proposition est en cour d'élaboration pour mener une analyse comparative des systèmes juridiques, en particulier les aspects relatifs aux bureaux des Ombudsman qui sont membres d'AOMA. Il y aura un haut niveau d'expertise impliquée dans cette recherche.

UKZN avait mis en place un centre d'apprentissage étendue, qui se concentre d'avantage sur l'accréditation et la prestation des programmes.

5. Rapport par le Directeur par Intérim d'AORC

L'urgence du Secrétariat d'AORC étant suffisamment doté en personnel a été souligné. La nomination du personnel doit être l'une des premières fonctions du nouveau directeur. Les lettres doivent être envoyées aux ambassades concernées pour aider à inviter les stagiaires. L'avertissement doit également être publié sur le site web de UKZN. Ils doivent assumer des fonctions le 2 Janvier 2013.

La finance d'AORC a été présentée par le gestionnaire du Fonds d'AORC. Des

préoccupations ont été soulevées en ce qui concerne le déficit, et cela doit être clarifié avant fin Décembre 2012. Le Directeur d'AORC doit enregistrer toutes les dépenses et présenter un compte en termes simples. A partir du 1er Janvier 2013, les fonds d'AORC seront transférés à son centre de coûts UKZN.

Le rapport du Directeur par intérim a été adopté.

6. Adoption des Minutes de la réunion tenue le 25 Avril 2012, Windhoek

Un registre de présence doit être joint. les minutes ont été adoptées.

7. Questions découlant des minutes de la réunion qui s'est tenue le 14 au 15 février 2012, UKZN, Durban

les minutes ont été adoptées

8. AORC Plan stratégique pour examen et adoption

Le plan stratégique doit être révisé conformément aux discussions .Il sera diffusé le 16 Novembre 2012, et les observations doivent être faites avant le 23 Novembre 2012.

9. AORC Inscription (MOI)

Les signatures qui manquent sur la page de couverture MOI seront obtenu, de sorte que le document puisse être envoyé par courrier aux procureurs pour enregistrement. M. Kitshoff avait offert d'arranger pour que l'Institut d'administration (IOD) assure la formation du conseil, en particulier pour expliquer les conséquences de la MOI. Cela devrait se faire dos à dos avec la prochaine réunion du Conseil.

10. Révision du MOU entre AOMA et UKZN

Le protocole d'entente (MOU) a été signé par Adv. Madonsela en tant que Secrétaire exécutif d'AOMA.

11. Programme de Formation

Le projet sera révisé et aligné avec le plan stratégique. Le Président avait souligné l'importance de la formation linguistique, dans le cadre de la création de la cohésion au sein d'AOMA, et son impact sur la capacité d'AOMA de tendre la main au sein de l'UA. Il a été décidé que le Secrétariat d'AORC se réunira avec l'École des langues UKZN pour explorer les possibilités.

12. Programme de Recherche

Le projet sera révisé et aligné avec le plan stratégique.

13. L'Assemblée Générale d'AOMA

Le Comité exécutif d'AOMA avait décidé qu'une délégation devrait se rendre au

Kenya, dont l'Ombudsman avait proposé d'accueillir la prochaine AG. Un rapport sur cette visite est en cours de préparation. Il a été proposé que le rapport soit envoyé aux membres EXCO pour approuver le choix du Kenya comme siège.

14. Tout Autre Question (Divers)

Les participants a la réunion avait approuvé la réponse du Secrétaire exécutif d'AOMA sur la question de l'arrestation du médiateur du Malawi. Dr Sango exprima le besoin d'une action plus vigoureuse. A la demande du Président d'AOMA, le Secrétaire exécutif rédigera une lettre aux membres de l'EXCO, proposant que l'Ombudsman de la Namibie et de la Zambie conduise une délégation au Malawi comme représentants d'AOMA. Dr Reddi nota que l'application régulière de la loi doit toujours être maintenue.

Prochain rendez-vous:

ADV. T. N. MADONSELA
PRESIDENT DU CONSEIL D'AORC
DATE: